

FORMULAIRE

CERTIFICAT D'AUTORISATION

OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT DES EAUX / GÉOTHERMIE



Identité du requérant

Nom :			
Adresse :		Code postal :	
Ville :		Province :	
Courriel :		Téléphone :	
Êtes-vous propriétaire du terrain concerné par les travaux ?			
		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si non, une procuration ou la copie de l'acte notarié vous sera nécessaire.			

Localisation des travaux

Adresse :		Code postal :	
Ville :		Province :	

Identité de l'entrepreneur des travaux

Exécutant des travaux :	Requérant <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/>		
Nom :			
Adresse :		Code postal :	
Ville :		Province :	
Téléphone :		Courriel :	

Échéancier et valeur des travaux

Date du début des travaux :		Date de fin des travaux :	
Valeur estimée des travaux :			

Mise en garde

Tout projet de construction, de transformation, de réparation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments est prohibé sans l'obtention d'un permis de construction ou de rénovation.

L'inspecteur délivre le permis dans les 30 jours de la date du dépôt de la demande si celle-ci satisfait à toutes et chacune des conditions prescrites par la réglementation.



SUITE



FORMULAIRE

CERTIFICAT D'AUTORISATION OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT DES EAUX / GÉOTHERMIE



Description et nature des travaux

Détails :	Prélèvement d'eau pour une nouvelle construction <input type="checkbox"/> Remplacement ou modification de l'ouvrage de prélèvement des eaux existant <input type="checkbox"/> Destinée à la consommation humaine <input type="checkbox"/> Résidentielle <input type="checkbox"/> Commerciale <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Industrielle <input type="checkbox"/>
Utilisation de la propriété :	Saisonnnière (résidence secondaire) <input type="checkbox"/> Permanente (résidence principale) <input type="checkbox"/> Nombre de personnes desservies :
Autres détails :	

Liste des documents à fournir

Croquis fait à partir du certificat de localisation indiquant ; L'emplacement de l'ouvrage de prélèvement des eaux, Les distances entre le lieu de prélèvement et : <ul style="list-style-type: none">- les systèmes étanches et non étanches des systèmes de traitement des eaux usées- les parcelles en culture- les installations d'élevage, cour d'exercice, ouvrage de stockage des déjections animales, pâturage, cimetière- les lignes de lot
Paiement du permis
Fournir un rapport de forage dans les 30 jours suivant la fin des travaux
*Veuillez noter que d'autres documents pourraient être requis selon le cas

Signature du demandeur : _____

Date : _____